

Numéro de dossier : 1104400018

Unité administrative responsable

Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme

Objet

Adopter un règlement modifiant le Plan d'urbanisme et son Document complémentaire afin d'introduire des paramètres rendant possible l'agrandissement de l'Hôpital général de Montréal (CUSM) et tenant compte des mesures de protection et de mise en valeur élaborées à l'égard du mont Royal.

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

La division de l'urbanisme de la direction du développement économique et urbain émet un avis favorable avec commentaires au projet de modification au Plan d'urbanisme préparé par l'arrondissement de Ville-Marie.

Les modifications, à la baisse, aux hauteurs et taux d'implantation sur le site de l'Hôpital général de Montréal, fourniront un encadrement plus serré et réaliste du développement sur cette propriété. L'agrandissement du secteur « Grande propriété institutionnelle » à même une petite partie du secteur résidentiel adjacent permettra la réalisation d'un projet d'agrandissement de l'Hôpital général de Montréal dans un bâtiment dont les travaux de construction ont été arrêtés, laissant à l'abandon une structure inachevée. Considérant qu'il ne s'agit pas d'une intrusion dans un tissu résidentiel existant et ayant une valeur patrimoniale établie, le changement d'affectation est recevable.

Le Comité d'architecture et d'urbanisme a émis un avis le 19 novembre 2010 et un autre le 26 janvier dernier :



CAU 21 janv 11 CUSM Hôpital Général.pdf CAU 19 nov 2010 CUSM Hôpital Général.pdf

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention

Manon BRULÉ
Architecte chef d'équipe Réglementation
Tél. : 514-872-4395
Date: 2011-01-31

Endossé par:

Luc GAGNON
Chef de division
Urbanisme
Tél. :514-872-4095
Date d'endossement: 2011-01-31

Numéro de dossier :1104400018